



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appels à projet « Economie Circulaire » en Corse

Sommaire

- 1. AAP Alimentation Durable**
- 2. AAP TE: actions ponctuelles**
- 3. APP TE: Chargés de mission**
- 4. AAP Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)**
- 5. AAP Ecoconception**
- 6. AAP Réductions des déchets**

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/> => choisir type de porteur de projet => moteur de recherche saisir « Corse »

Clôture = 08 septembre 2024

1. Soutien au déploiement d'une alimentation durable en Corse

[Liens vers AAP](#)

Etude générale:

- Besoins d'acquisition ou d'approfondissement de connaissance

Etude de diagnostic ou d'accompagnement:

- État des lieux du système en place
- Faisabilité d'une solution alternative

Partenaires



Taux de subvention

Jusqu'à 80%

A qui s'adresse-t-elle?:

Les acteurs de la chaîne agro-alimentaire concernés par l'alimentation durable : agriculteurs, entreprises, associations, collectivités, artisanat, etc.

2. Soutien au déploiement d'actions ponctuelles d'animation, communication et formation sur le champ de l'économie circulaire en Corse

[Liens vers AAP](#)

Voici quelques exemples d'actions :

- formation/sensibilisation : analyse des besoins, conception de modules, animation de sessions ;
- communication : réalisation d'outils, diffusion d'info, création de sites internet, organisation d'événements ;
- animation : mobilisation d'une cible, dissémination de solutions, structuration d'une filière, organisation de Trophées/labels.

[Partenaires](#)



Taux de subvention

Jusqu'à 70% selon le type d'actions

A qui s'adresse-t-elle?:

Cette aide s'adresse aux personnes morales publiques ou privées (hors particuliers ou services de l'État).

3. Soutien au déploiement de postes de chargés de mission sur le champ de l'économie circulaire en Corse

[Liens vers AAP](#)

Partenaires

Voici quelques exemples de poste :

- animateur biodéchets;
- animateur filière méthanisation;
- animateur alimentation durable;
- Chargé de mission EIT;
- Chargé de mission Eci;
- Etc.



Taux de subvention

- Aide forfaitaire pour les dépenses de personnel
- 50 et 100% pour les autres dépenses

A qui s'adresse-t-elle?:

Cette aide s'adresse aux personnes morales publiques ou privées (hors particuliers ou services de l'État).

4. Soutien au déploiement des démarches d'écologie industrielle et territoriale en Corse

Taux de subvention

Cofinancée jusqu'à 80%

Partenaires



A qui s'adresse-t-elle?:

Cette aide s'adresse aux instances inter-entreprises, GIE (Groupement d'intérêt économique), GIP (Groupement d'intérêt public), EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), clusters, associations et les communautés de communes, d'agglomérations, urbaines, syndicats, territoires de projets et PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural).

5. Soutien au déploiement de l'écoconception en Corse (étude, investissement et innovation)

L'ADEME, l'OEC (Office de l'Environnement de la Corse), et l'ADEC (Agence de Développement Économique de la Corse) soutiennent donc:

- les **études avec l'étape de diagnostic**,

Tous les coûts liés à l'étude sont éligibles. Ils peuvent être éventuellement plafonnés notamment pour les études de diagnostics (50 000 €) ou pour les études d'accompagnement de projet (100 000 €). **Taux d'aide jusqu'à 80%**

- **Les travaux et investissements issus d'un diagnostic et s'intégrant dans une démarche de mise en œuvre de l'écoconception;**
- **L'innovation de rupture**, qui permettra au fabricant de développer une offre globale produit/service, créatrice de valeur non plus sur la multiplication des volumes de ventes, mais sur **la fidélisation des clients, par les performances d'usage du produit.**

Type d'opérations	Intensité maximale de l'aide ADEME			
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique (Bonus régional AFR Corse de 5% intégré)			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique
	Grande entreprise	Moyenne entreprise	Petite entreprise	
Investissement	45 %	55%	65%	60 %
Développement expérimental	30 %	40%	50%	50 %
Innovation de procédé et organisation	20 %	55%	55%	-

A qui s'adresse-t-elle?:

Le dispositif s'adresse aux entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, réalisant des études de faisabilité et des investissements afin de réduire les impacts environnementaux des produits ou services qu'elle proposent. Il vise notamment les secteurs de la mode durable, du numérique (y compris utilisateurs), des filières alimentaires et agro-alimentaires, de la construction.

6. SOUTIEN À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS EN CORSE (ÉTUDE ET INVESTISSEMENTS)

[Liens vers AAP](#)

TYPE DE PROJET : Investissement, Etudes – Diagnostic et études de faisabilité, Recherche et Innovation

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Etude : taux d'aide maximum
80%

Réemploi-Réutilisation et la réparation (hors emballages)

Etude: **taux d'aide maximum 60à 80%** avec plafond de l'assiette des dépenses éligibles : **50 000 € pour étude de diagnostic et 100 000 € pour étude de faisabilité d'un projet.**

Réemploi des emballages et des contenants

Etude et expérimentations: taux d'aide maximum de **80%**

Etudes

Partenaires



Investissements

Lutte contre les gaspillages alimentaires

Projets financés	Taux d'aide maximal ADEME (Bonus régional AFR Corse de 5% intégré)			
	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	Hors secteur économique
Investissements	65%	55%	45%	65%

Réemploi des emballages et des contenants

Type d'opérations	Intensité maximale de l'aide ADEME			
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non-économique
	Grande entreprise	Moyenne entreprise	Petite entreprise	
Investissements Corse	45%	55%	65%	65%

Réemploi-Réutilisation et la réparation (hors emballages)

Projets financés	Taux d'aide maximal ADEME			
	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	Hors secteur économique
Investissements	65%	55%	45%	65%

[1] Petite entreprise : < 50 salariés. Entreprise moyenne : 50 à 250 salariés. Grande entreprise : > 250 salariés

Dispositifs de gré à gré nationaux

Soutien à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération - EFC

 Les cibles sont : Collectivités et secteur public ; Entreprise

 L'aide s'adresse aux entreprises de toutes tailles et organisations de recherche publiques ou privées intéressées par le modèle offert par l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

 Jusqu'au 31 décembre 2024

% L'ADEME peut vous aider à financer cette étude par une subvention allant jusqu'à 80 % de son coût.

 Finance une étude de diagnostic ou d'accompagnement permettant d'analyser le périmètre du besoin ou de la fonctionnalité à satisfaire pour dimensionner l'offre.

Pour + d'infos :

 Lien AGIR : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/soutien-a-leconomie-fonctionnalite-cooperation>

Tremplin pour la transition écologique des PME

 Les cibles sont : Entreprises

 L'aide s'adresse aux TPE (très petites entreprises) et PME (petites ou moyennes entreprises), quelle que soit leur forme juridique (SAS (société par actions simplifiée), SCOP (société coopérative de production ou société coopérative et participative), association loi 1901...).

 Jusqu'au 31 décembre 2024

% le montant total de l'aide devra être supérieur à 5 000 € (seuil abaissé à 3 000 € pour les aides à la mobilité durable et 2 500 € pour les réparateurs) et inférieur à 200 000 €.

 Votre projet concerne la décarbonation, l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets, la chaleur et le froid renouvelable pour les bâtiments (hors logement), l'efficacité énergétique de serres chauffées ou la mobilité durable.

(Etude ou investissements)

++ Dossier de demande d'aide simplifié avec instruction accélérée

Pour + d'infos :  Lien AGIR : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/tremplin-transition-ecologique-pme>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Appels à projet « Numérique responsable » national

AAP Econum



Stratégie numérique responsable

- Réduction empreinte env. du numérique
- Réduction GES de la France

Objectifs

- Favoriser l'innovation pour une économie circulaire dans le secteur du numérique
- Promouvoir l'écoconception, la sobriété et l'allongement de la durée de vie des solutions numériques



Entreprises, associations, acteurs ESS, laboratoire, collectivités territoriales, établissements publics



Montant total opération total entre : 300 000 € et 5 000 000 €

Equipe ADEME dédiée*

*Equipe SoNum

Dans le cadre du programme ALT impact

Exemples de projets sur :

- L'écoconception (fabrication de produit ou service)

Outils destinés à mesurer et piloter l'impact environnemental des ressources mises en œuvre par un service numérique

- Le réemploi / reconditionnement » (allongement de vie d'un produit)

Solutions innovantes facilitant l'accès et la production de pièces détachées

- Des modèles de production responsables : « économie de la fonctionnalité » et « low tech »

Solutions innovantes de service dans le domaine du numérique qui s'inscrivent dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, à savoir la vente d'un usage plutôt que d'un bien



Critères de sélection

AAP Econum



Aide accordée

- Aides à la décision

	Intensité maximum de l'aide de l'ADEME			
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique
	PE	ME	GE	
Etudes de diagnostic				
Etudes d'accompagnement de projet	70 %	60 %	50 %	70 %

* PE = petite entreprise, ME = moyenne entreprise, GE = grande entreprise

- Aides à la mise en œuvre (investissements)

Intensité max de l'ADEME			
Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique
PE	ME	GE	
60%	50%	40%	60 %

[Lien vers AAP Econum](#)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DES QUESTIONS ?



**Direction Régionale Corse
Pôle Economie Circulaire / Pierre-Olivier Filippi**

Contact:
ecicorse@ademe.fr



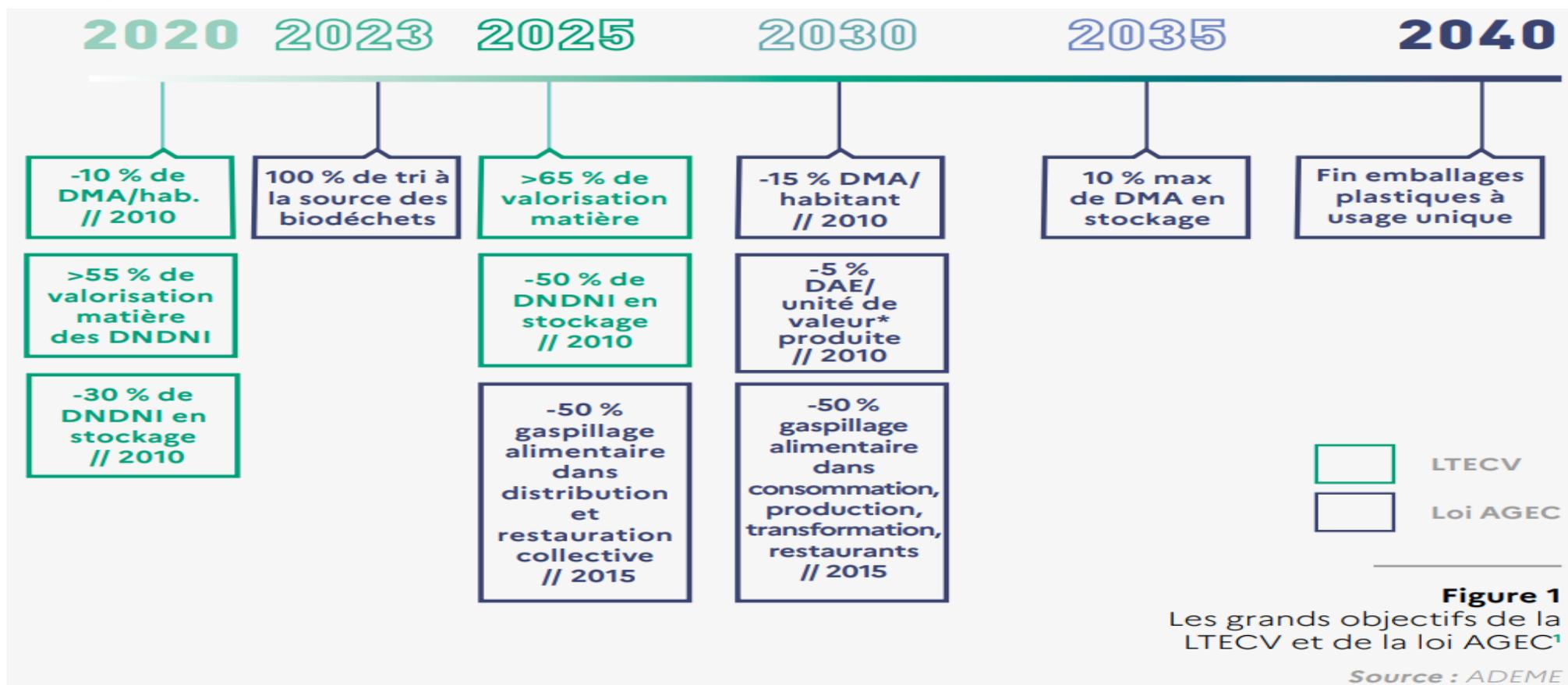
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



***Transition vers un modèle circulaire et
responsable***

Cadre réglementaire



L'économie circulaire, de quoi parle-t-on ? *La Prévention des déchets : Trois Piliers et Sept Domaines*

Offre et les acteurs économiques :

- **Extraction/Exploitation/Achats durables**
- **L'écoconception**
- **L'Ecologie Industrielle des Territoires**
- **L'économie de la fonctionnalité**

Demande / Comportement des consommateurs :

- **La consommation responsable**
- **L'allongement de la durée d'usage**

Recyclage et valorisation des déchets

Économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



Une feuille de route et un plan d'actions pour une économie circulaire

L'économie circulaire, des actions du PTPGD pour l'ensemble des 7 piliers



6. Stratégie et actions pour une économie circulaire



Une feuille de route et un plan d'actions pour une économie circulaire

L'économie circulaire, **13** objectifs et **48** actions

Orientations		PTPGD		PTAEC		PTPGD & PTAEC	
		Objectifs	Actions	Objectifs	Actions	Objectifs	Actions
A	Assurer une cohérence de la démarche de prévention sur tout le territoire en s'appuyant sur les principes l'économie circulaire	4 objectifs	5 actions	3 objectifs	6 actions	4 objectifs	13 actions
B	Développer et optimiser la collecte de proximité et le tri à la source	5 objectifs	14 actions			1 objectif	2 actions
C	Augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire	6 objectifs	13 actions	1 objectif	5 actions	3 objectifs	9 actions
D	Travailler au développement d'une filière pérenne de traitement des résiduels du territoire	3 objectifs	6 actions				
E	Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages	1 objectif	1 action				
F	Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser	1 objectif	5 actions				
G	Créer du lien entre les territoires et les acteurs du territoire et dynamiser les réseaux			2 objectifs	5 actions	1 objectif	1 actions
H	Former et sensibiliser pour améliorer les pratiques	2 objectifs	11 actions	1 objectif	5 actions	1 objectif	2 actions
Totaux		22 objectifs	55 actions	7 objectifs	21 actions	10 objectifs	27 actions



PTAEC

~50 %
des actions

6. Stratégie et actions pour une économie circulaire



Echéanciers du Plan et de sa mise en application : Dates clefs

A ce stade

- Enquête publique : du 23 octobre au 23 novembre 2023 (17 heures)
- Retours des commissaires enquêteurs : 10 décembre 2023
- Analyses et formulation définitive : 24 décembre 2023
- Ajustements du Plan
- Finalisation du Plan Territorial EC et déchets : Février- Mars 2024

Merci de votre attention.

